

TYOLOGIE PROSODIQUE DE QUELQUES FONCTIONS DISCURSIVES

LORRAINE BAQUÉ MILLET

Universidad Autónoma de Barcelona

RESUMEN

El debate, ya clásico, sobre la congruencia entre las estructuras entonativas y las características sintácticas de los enunciados no ha permitido hasta la fecha zanjar la cuestión, y, por otra parte, el componente discursivo no suele tenerse en cuenta en la descripción de la organización fónica del lenguaje. En este trabajo, hemos intentado poner de manifiesto el interés de tomar en cuenta, para una descripción prosódica del habla espontánea, la organización sintáctica y rítmica de los enunciados, así como la función de estos enunciados en el discurso que los hace (y ve) aparecer. Para ello, hemos analizado distintos “patrones” melódicos que corresponden a un fenómeno sintáctico considerado relativamente homogéneo (las parentéticas que constituyen desde el punto de vista morfosintáctico proposiciones independientes), y estudiado en qué medida la multiplicidad de dichos “patrones” melódicos puede explicarse por las distintas funciones discursivas de los enunciados (en particular por lo que respecta a la justificación, según que enlace a) con la enunciación y b) con el contenido proposicional).

Palabras clave: prosodia, sintaxis, análisis del discurso, justificación, concesión.

RÉSUMÉ

Le débat, déjà classique, sur la congruence entre les structures intonatives et les caractéristiques syntaxiques des énoncés n’a pas permis à ce jour de trancher la question, mais, de plus, la composante discursive est souvent négligée dans la description de l’organisation phonique du langage. Dans ce travail, nous avons tenté de mettre en évidence l’intérêt, pour une description prosodique de la parole spontanée, de prendre en compte à la fois l’organisation syntaxique et rythmique des énoncés, et la fonction que ces énoncés remplissent dans le discours qui les fait (et voit) apparaître. Pour ce faire, nous avons analysé les différents “patrons” mélodiques qui permettent de décrire un phénomène syntaxico-sémantique considéré comme relativement homogène (les parenthétiques qui constituent du point de vue morphosyntaxique des propositions indépendantes), et de voir dans quelle mesure la multiplicité de ces “patrons” mélodiques pourrait être associée aux différentes fonctions discursives remplies par les énoncés (en particulier pour ce qui est de la justification, selon qu’elle enchaîne a) sur l’énonciation et b) sur le contenu propositionnel).

Mots- clés: prosodie, syntaxe, analyse du discours, justification, concession.

ABSTRACT

The classical debate about congruency between intonative structures and syntactical characteristics of sentences has not yet resolved the problem. In another hand the discursive components has not been considered in description of language phonic organization. In this approach we have been trying to prove the interest of considering, for a prosodical description of spontaneous speech, the syntactical and rhythmical organization of sentences, as well as these sentences functions in speech that generate them. We have been analyzing different melodical patterns that are related to syntactic phenomena considered homogeneous (parentheticals that constitute in a morphosyntactical point of view independent clauses) and we have been also studying if multiplicity of melodical patterns can be explained by different discursive functions in sentences (in particular about justification depending on their links a) with enunciation, and b) with clauses contents).

Keywords: prosody, syntax, discourse analysis, justification, concessive.

1. INTRODUCTION.

Les liens qui existent entre les caractéristiques syntaxiques et prosodiques des énoncés spontanés ont fait l'objet de nombreuses études, bien que la plupart d'entre elles aboutissent au constat que, contrairement à ce qui se passe pour ce qui est de l'écrit oralisé, il est difficile d'établir une typologie d'associations "structure syntaxique" / "forme prosodique". Par ailleurs, les modèles utilisés dans les industries de la langue (aussi bien en synthèse de la parole qu'en reconnaissance automatique) à base de règles combinant des caractéristiques syntaxiques et des facteurs rythmiques semblent également inadéquats pour rendre compte de la variabilité observée en parole spontanée, et ce y compris au sein des productions d'un même locuteur.

Des études récentes (cf., par exemple, les travaux de l'institut "Langue et Parole" de l'Université de Provence¹) ont tenté d'inclure la composante discursive dans la description et l'analyse des phénomènes prosodiques, et ce avec des résultats prometteurs.

Le travail que nous présentons ici s'inscrit dans cette perspective. Nous nous proposons d'analyser une catégorie de segments, traditionnellement considérés prosodiquement -sinon syntaxiquement- homogènes, mais qui, en parole spontanée, montrent une variabilité importante: les parenthétiques. Étant donnée la multiplicité de structures syntaxiques qui peuvent apparaître sous la forme de parenthétiques, nous allons tenter d'en isoler deux, afin d'étudier, d'une part, si la variabilité prosodique existe également dans des catégories homogènes du point de vue morphosyntaxique, et, le cas échéant, si l'on peut réduire cette variabilité en établissant des sous-catégories de type discursif.

2. CORPUS.

Dans le cadre d'une étude plus large, nous avons constitué un *corpus* à partir de parenthétiques extraites de trois émissions télévisées dans lesquelles une journaliste interviewe deux politiciens et les fait débattre entre eux sur les faits marquants de l'actualité politique, économique ou sociale. L'analyse des interventions des différents interlocuteurs montre l'existence de nombreuses hésitations, auto-corrrections, interruptions d'un locuteur par un autre, etc., autant de caractéristiques qui nous font qualifier ces productions d'oral spontané.

1.- Cf., par exemple, la présentation du projet PACOMUST (Astesano *et alii*, 1995: 11-38) ou les travaux tels que ceux de Bertrand et Casolari (1996), ou encore les travaux de l'équipe de Morel (1997).

Cette étude visait à décrire la prosodie des parenthétiques, et nous avons été amenée à constater la diversité de ce genre de segments, pour ce qui est tant de leurs caractéristiques syntaxiques que des formes prosodiques qu'ils adoptent. Dans ce travail, nous avons choisi d'isoler les segments parenthétiques qui partagent une même structure syntaxique afin de voir, en premier lieu, dans quelle mesure la diversité des formes mélodiques observées est attribuable aux caractéristiques syntaxiques, et dans un deuxième temps, si, une fois la variable syntaxique relativement contrôlée, cette diversité peut s'expliquer par les fonctions que remplissent ces segments dans le discours.

Ainsi, parmi toutes les parenthétiques qui apparaissent dans ces émissions, nous avons choisi de constituer deux *corpora* à partir des parenthétiques qui adoptent les deux structures syntaxiques les plus fréquentes de nos enregistrements, i.e. celles qui constituent, du point de vue morphosyntaxique:

- des propositions indépendantes, et
- des relatives explicatives.

Ainsi, c'est au sein de ces *corpora* que nous avons analysé la diversité de formes mélodiques adoptées par les différentes sortes de parenthétiques, dans le but d'établir les corrélations éventuelles qui existent entre celles-ci et:

- a) les caractéristiques syntaxiques, et
- b) la fonction que remplissent ces segments parenthétiques (désormais "PAR") dans le discours dans lequel ils apparaissent.

3. PROCÉDURE EXPÉRIMENTALE.

Le but de cette analyse étant de proposer une typologie des phénomènes mélodiques en fonction de propriétés syntaxiques et discursives, nous nous sommes bornée, pour cette étude préliminaire, à analyser l'évolution de la fréquence fondamentale (désormais "f0").

Pour ce faire, nous avons procédé à numériser les énoncés de nos *corpora* et à les analyser au moyen du logiciel Signaix, élaboré au Laboratoire "Parole et Langage" de l'Université de Provence par R. Espesser. La modélisation de la mélodie est réalisée au moyen de l'algorithme Momel et codée à l'aide du système INTSINT (Hirst et Espesser, 1993).

À partir des points d'inflexion détectés sur la courbe de f0 modélisée, nous avons établi:

1. une typologie des formes mélodiques adoptées par les parenthétiques de nos *corpora*, définies en termes de combinaison de branches progressives et de branches descendantes, et
2. une typologie des formes prosodiques susceptibles de marquer une rupture entre la fin de la partie de l'énoncé qui précède la parenthétique et la partie d'énoncé qui la suit², définies en termes de chute ou de montée mélodique pré ou post-parenthétique.

4. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS.

La littérature spécialisée dans la description prosodique des parenthétiques fait état de dissonances importantes entre les différents auteurs. En effet, face à l'idée selon laquelle les paren-

2.- Dans ce texte, nous utiliserons les abréviations suivantes: f0: fréquence fondamentale, PAR: parenthétique, PI: phrase insérante (i.e. énoncé dans lequel vient d'insérer une PAR).

thétiques se réalisent au moyen d'un ton plat (haut ou bas, en fonction de la distribution contextuelle) (cf., par exemple, Delattre, 1966; Rossi *et alii*, 1981, et, dans une certaine mesure, Wunderli, 1987), d'autres modèles proposent, eux, une forme mélodique plate suivie d'un écart important vers le haut³ (cf., par exemple, Nemni, 1973: 268-281; Delomier et Morel, 1986) ou un intonème de continuation (cf. Wunderli, 1987: 121-157⁴).

L'analyse que nous avons menée à terme met en évidence que telles ne sont pas les seules configurations mélodiques adoptées par les parenthétiques de nos *corpora*. En effet, nous trouvons les 6 formes suivantes:

- a) plat
- b) plat+progrédient
- c) progrédient+descendant+progrédient
- d) descendant+progrédient
- e) progrédient+descendant
- f) descendant+progrédient+descendant

et ce dans les deux *corpora* considérés, i.e. lorsque les parenthétiques constituent, aussi bien des propositions indépendantes que des relatives explicatives, à l'exception de la dernière configuration mélodique qui ne correspond jamais, quant à elle, à une relative.

4. 1 Prosodie et syntaxe.

Cette diversité de formes prosodiques, d'une part, et le fait que l'on observe 5 de ces 6 configurations dans les deux *corpora*⁵, contribuent à mettre en évidence la complexité des parenthétiques, qui sont loin de constituer un phénomène prosodique homogène, et semble abonder également dans le sens d'une non-congruence entre la forme syntaxique et la forme prosodique.

Néanmoins cette indépendance apparente entre les caractéristiques morphosyntaxiques et mélodiques mérite d'être nuancée. Pour ce faire, nous avons isolé, dans un premier temps, les mouvements mélodiques qui sont susceptibles de marquer un lien (ou une rupture) avec les parties de l'énoncé qui précèdent et qui suivent la parenthétique (i.e. celui qui porte sur le tout début des parenthétiques et celui qui porte sur la dernière syllabe de celles-ci) des mouvements "internes".

4. 1. 1 Mouvements mélodiques "internes".

Dans le but de voir dans quelle mesure l'organisation "interne" des PARs au niveau prosodique leur est particulière, nous avons comparé la forme qu'adopte, chez un même locuteur,

3.- Plus important que dans les segments sans parenthétiques, d'après Nemni (1973: 280).

4.- Cet intonème de continuation n'apparaîtrait, d'après Wunderli, que dans les parenthétiques "médianes", mais, dans cette position, serait en concurrence avec l'intonème plat.

5.- Il est à remarquer que l'analyse de la totalité des parenthétiques des trois émissions considérées permet de mettre en évidence que ces mêmes configurations mélodiques sont également associées à d'autres formes syntaxiques, telles que d'autres types de propositions subordonnées, mais également des syntagmes nominaux, adverbiaux ou prépositionnels, par exemple.

la fréquence fondamentale des PARs et celle d'autres segments de structure morphosyntaxique analogue (exception faite de ce qu'ils appartiennent à des phrases insérantes)⁶. Cette analyse a été réalisée en comparant la courbe modélisée et codée au moyen du système INTSINT des deux segments considérés.

Les résultats ainsi obtenus permettent de constater que, dans les deux *corpora*, l'organisation mélodique "interne" des PARs balance entre deux configurations extrêmes:

- une variation quasi nulle de la fréquence fondamentale (Configuration 1), et
- des variations tonales proches de celle que l'on observe dans les propositions qui ne constituent pas des parenthétiques (Configuration 2).

Il faut noter, néanmoins, que, à l'exception de l'aplatissement de la courbe mélodique (cf. Configuration 1), nous ne trouvons à aucun moment des mouvements tonaux "internes" anomaux, c'est-à-dire qu'ils sont adéquatement organisés en branches progrédientes et conclusives.

4. 1. 2 . Mouvements mélodiques portant sur la dernière syllabe⁷.

Pour ce qui est des variations mélodiques par lesquels se terminent les PARs, nous les avons analysées séparément afin de voir dans quelle mesure ils pouvaient s'expliquer en termes des relations qu'est susceptible d'entretenir la PAR avec sa phrase insérante⁸. Pour ce faire, nous avons étudié, dans un premier temps, l'existence d'éventuelles corrélations entre la variation de f_0 observée sur la dernière syllabe de la PAR et les caractéristiques syntaxiques des deux parties de la phrase insérante que vient séparer l'apparition d'un segment parenthétique.

Les résultats de cette analyse sur les mouvements mélodiques observés sur la dernière syllabe des parenthétiques, indépendamment de la configuration mélodique globale, permet de constater que, si la configuration tonale ne dépend pas -ou pas directement- des caractéristiques morphosyntaxiques de la parenthétique, elle varie néanmoins de manière significative en fonction du point de l'énoncé dans lequel celle-ci vient s'insérer. En effet, une analyse moyennant le test X^2 permet de mettre en évidence l'existence de corrélations statistiquement significatives ($\alpha=.0111$) entre l'évolution de la fréquence fondamentale sur la dernière syllabe de la PAR et l'organisation syntaxique de l'énoncé que celle-ci vient interrompre. Ainsi, nous observons que:

1. les parenthétiques (qu'elles adoptent la forme de propositions indépendantes ou de relatives explicatives) voient apparaître une montée mélodique sur leur dernière syllabe notamment quand elles viennent s'insérer entre:

6.- Rappelons toutefois que dans cette phase de notre analyse, nous ne tenons compte que des mouvements "internes", i.e. que nous omettons la première et la dernière variation.

7.- Nous ne traiterons pas ici des configurations mélodiques portant sur le tout début des parenthétiques, en raison du fait que nous n'avons pu mettre en évidence aucune corrélation significative entre cette caractéristique et les facteurs qui font l'objet de cette étude. Pour une description des différences observées au niveau du premier mouvement mélodique des PARs en fonction des caractéristiques discursives (notamment de la modulation), cf. Baqué (1998).

8.- Cette analyse fait suite à une observation préalable selon laquelle il ne nous a pas été possible d'établir des corrélations entre les mouvements de f_0 par lesquels débute et termine la PAR et une quelconque caractéristique syntaxique et/ou rythmique de l'énoncé. En est issue cette nouvelle hypothèse de travail qui consiste à penser qu'il existe peut-être deux niveaux d'organisation mélodique dans les PARs, l'une, que nous avons qualifiée d'"interne" et qui en structurerait le contenu syntactico-sémantique, et l'autre, qui se manifesterait au niveau du premier et/ou du dernier mouvement tonal, qui permettrait de marquer des liens (de joncture, de rupture ou autre) entre la PAR et sa phrase insérante.

a) un syntagme nominal sujet et le verbe correspondant,

b) un complément de phrase antéposé et le reste de la proposition;

2. les parenthétiques (propositions indépendantes et relatives explicatives) voient apparaître une chute mélodique sur leur dernière syllabe essentiellement quand elles viennent s'insérer entre deux propositions.

Il est à remarquer que les différences de comportement mélodique de la dernière syllabe des parenthétiques observées ci-dessus semblent suivre *grosso modo* la loi générale suivante:

les parenthétiques se terminent par un glissando de f_0 vers le haut lorsqu'elles viennent s'insérer après un segment progrédient, alors qu'elles se terminent par un glissando de f_0 vers le bas lorsqu'elles apparaissent après un segment de type conclusif.

4. 1. 3. Discussion.

Les remarques générales formulées ci-dessus permettent de mettre en relief une fois encore la complexité de la structuration prosodique et des rapports que celle-ci entretient avec les caractéristiques syntaxiques. En effet, les résultats obtenus montrent, d'une part, que rien ne semble indiquer qu'il existe un lien entre la configuration mélodique globale de la parenthétique et le fait que celle-ci constitue, du point de vue morphosyntaxique, une proposition indépendante ou une relative, voire même un syntagme isolé. Mais, d'autre part, certaines des particularités mélodiques de nos parenthétiques sont bien corrélées à des propriétés syntaxiques:

- propres aux parenthétiques, pour ce qui est des mouvements mélodiques "internes", et
- propres aux phrases insérantes, pour ce qui est du dernier mouvement tonal de la parenthétique qui dépend, nous l'avons vu, de la structure syntaxique interrompue par celle-ci.

4. 2. Justification du dire ou justification du dit : formes prosodiques.

Les conclusions ci-dessus (cf. 4.1) sur l'existence d'un certain lien, ne fut-ce que ténu, entre la forme prosodique des PARs et l'organisation syntaxique de l'énoncé ne permettent pas toutefois d'expliquer la grande diversité de contours tonaux observés dans les deux *corpora* considérés, même si l'on exclut de ceux-ci la variation mélodique de la dernière syllabe, et notamment n'apportent aucune lumière sur l'existence de configurations mélodiques de dynamique restreinte (aplaties) à côté de configurations dont la dynamique tonale est sensiblement la même que celle des phrases insérantes.

Une étude préalable (Baqé, 1998⁹) avait permis de montrer qu'il existait des différences statistiquement significatives, au niveau de la matière phonique¹⁰, entre les parenthétiques selon qu'elles constituaient une phase tensive ou une phase de modulation proprement dite (Vion, 1992).

Dans le travail qui nous occupe ici, nous nous sommes proposé d'approfondir l'étude des liens susceptibles d'exister entre la configuration tonale des PARs et les propriétés discursives

9.- Cf. également Bertrand et Casolari (1996).

10.- Dans ce travail, nous avons analysé les pauses et les valeurs de fréquence fondamentale moyenne, d'intensité moyenne, de débit, ainsi que des paramètres concernant la qualité vocale tels que le spectre moyen à long terme.

de celles-ci. Pour ce faire, nous avons choisi de voir, dans un premier temps, s'il existe des différences entre deux types de justifications très fréquentes dans nos *corpora*: les “justifications du dire” et les “justifications du dit”.

Sans entrer dans le débat qui oppose Moeschler (1989 et 1991) et Auchlin (1991) sur les structures causales (et plus particulièrement sur *parce que*), nous nous proposons d'analyser celles de nos parenthétiques (de forme propositionnelle) qui constituent, dans la terminologie de Moeschler, une “explication”, c'est-à-dire qui expriment une relation qui enchaîne sur le contenu propositionnel, et celles qui constituent une “justification”, c'est-à-dire qui expriment une relation qui enchaîne sur l'illocution ou sur l'énonciation¹¹. Nous avons appelé les premières des “justifications du dit” et ces dernières des “justifications du dire”. Il est à remarquer toutefois que les propositions qui font l'objet de cette étude ne comportent pas nécessairement de connecteur explicite, l'hypotaxe étant très largement répandue dans toutes ces productions spontanées, en dépit du fait qu'elles correspondent à un registre de langue relativement soutenu.

Nous avons donc classé dans un premier temps toutes les PARs de notre premier *corpus* (i.e. celles qui constituent des propositions du point de vue morphosyntaxique) qui expriment des justifications, selon l'opposition décrite ci-dessus. Nous avons alors comparé les configurations tonales des deux sous-groupes ainsi définis. Notre attention s'est portée tout particulièrement sur les aspects prosodiques observés *supra*, 4.1.1, qui montraient une variabilité importante entre les différentes PARs, variabilité qui restait inexplicée:

1. la configuration tonale globale de la parenthétique, et
2. le degré d'aplatissement de la courbe mélodique, i.e. la dynamique tonale de la parenthétique, dernier mouvement de f_0 excepté.

Les résultats obtenus à partir de la comparaison des formes mélodiques modélisées met en évidence des différences systématiques entre les deux types de parenthétiques décrites ci-dessus (“justifications du dire” et “justifications du dit”), et ce pour les deux paramètres analysés¹²:

1. Pour ce qui est de la configuration tonale globale, l'on remarque une nette tendance à ce que, contrairement aux “justifications du dire” (cf. Annexe, Figures 1 et 2 (a)), les “justifications du dit” présentent le contour habituel des énoncés assertifs, i.e. composé d'une branche progrédiente suivie d'un intonème terminal (cf. Annexe, Figures 3 et 4 (a)). La seule caractéristique de cette configuration mélodique qui la singularise par rapport aux propositions assertives qui ne constituent pas des parenthétiques est le fait qu'elle n'échappe pas à la loi générale énoncée *supra*, 4.1.2, selon laquelle la variation de f_0 observée sur la dernière syllabe de la PAR n'est pas tant fonction des caractéristiques de la PAR elle-même que du point syntaxique de la phrase insérante dans lequel elle vient se greffer. On observe ainsi de nombreuses “justifications du dit” présentant une mélodie assertive, dans laquelle le contour terminal est suivi d'un glissando tonal de f_0 vers le haut sur la dernière syllabe (cf. Annexe, Figures 3 et 4 (b)).
2. Pour ce qui est de la dynamique tonale, là encore, les différences entre les deux types de PARs considérées ici est très systématique: alors que les “justifications du dit” présen-

11.- Ce travail, de type phonétique, devrait permettre de compléter l'analyse phonologique proposée par Ferrari (1992).

12.- Nous avons illustré les différences observées au moyen des deux exemples consignés en annexe dans les figures 1 et 2 (exemple de “justification du dire”) et dans les figures 3 et 4 (exemple de “justification du dit”).

tent une dynamique tonale proche de celle que l'on observe dans les phrases insérantes (cf. Annexe, Figures 3 et 4 (c)), les "justifications du dire", quant à elles, se manifestent par des variations mélodiques quasiment inexistantes (cf. Annexe, Figures 1 et 2 (c)) si l'on fait exception du contour mélodique apparaissant sur la dernière syllabe (cf. Annexe, Figures 1 et 2 (d)).

4. 3. La prosodie des relatives explicatives: concession ou contre-argument?

Comme nous l'avons fait précédemment pour ce qui est du premier *corpus* dont les parenthétiques constituent, du point de vue morphosyntaxique, des propositions indépendantes, nous avons analysé notre deuxième *corpus*, composé de relatives explicatives, en opposant deux sous-types de PARs très largement représentés dans nos enregistrements en fonction de critères discursifs: le premier sous-type est composé de PARs exprimant une concession par rapport à l'interlocuteur, alors que l'on trouve dans le deuxième sous-type des PARs qui expriment un contre-argument par rapport à une objection (exprimée ou latente) de l'interlocuteur.

La méthode d'analyse menée à terme est sensiblement la même que celle qui nous a servi à opposer les PARs du premier *corpus*, i.e. que nous avons comparé les deux types de parenthétiques au niveau de:

- la dynamique tonale (dernier mouvement de f_0 excepté),
- la configuration mélodique des groupes phoniques "internes" des parenthétiques.

Les résultats obtenus montrent, une fois encore, des différences statistiquement significatives entre les configurations qu'adoptent les deux sous-types de PARs considérées dans cette partie du travail. L'on remarque, en effet, que:

1. Pour ce qui est de la configuration tonale globale, contrairement aux PARs concessives qui adoptent généralement un contour plat se terminant le plus souvent par un important glissando mélodique vers le haut sur la dernière syllabe (cf. Annexe, Figures 5 et 6), les PARs qui introduisent un contre-argument présentent, quant à elles, la mélodie habituelle des énoncés assertifs (cf. Annexe, Figures 7 et 8). Comme nous l'avons également remarqué *supra*, 4.2, cette mélodie assertive peut s'accompagner, ce qui est particulier aux parenthétiques, d'une variation de f_0 vers le haut sur la dernière syllabe en fonction du point d'insertion de la PAR dans la PI.
2. Pour ce qui est de la dynamique tonale, là encore, les différences entre les deux types de PARs considérées ici est très systématique: alors que les PARs à valeur de contre-argument présentent une dynamique tonale proche de celle que l'on observe dans les phrases insérantes (cf. Annexe, Figures 7 et 8 (c)), les PARs concessives, quant à elles, se manifestent par des variations mélodiques extrêmement faibles (cf. Annexe, Figures 5 et 6 (c)) si l'on fait exception du contour mélodique apparaissant sur la dernière syllabe (cf. Annexe, Figures 5 et 6 (d)).

5. DISCUSSION.

Dans ce travail, nous avons tenté d'apporter quelques éléments d'explication à la grande variabilité prosodique observée dans les segments parenthétiques. Nous avons vu que la structure morphosyntaxique des PARs ne permettait guère de systématiser les contours mélodiques.

Mais les résultats obtenus ont permis également de mettre en relief une des spécificités de ce type de segments: l'existence d'un lien entre le contour mélodique qui apparaît sur la dernière syllabe de la PAR et la structure syntaxique de la phrase insérante qui est interrompue. Il s'agit en quelque sorte d'une marque de lien prosodique entre les deux segments qui composent la totalité de l'énoncé.

Néanmoins, ce lien ne permet pas à lui seul d'expliquer la diversité de formes mélodiques associées aux parenthétiques. Nous avons donc tenté d'analyser deux *corpora* de PARs, morpho-syntaxiquement homogènes, à la lumière de critères discursifs. À travers les deux exemples de fonctions discursives qui ont fait l'objet de ce travail préliminaire (les PARs qui constituent des "justifications du dire" vs. des "justifications du dit", d'une part, et, d'autre part, les PARs à valeur "concessive" vs. celles qui introduisent un contre-argument), nous avons pu abonder dans le sens de la nécessité de prendre en compte, lors de la description prosodique de la parole spontanée, non seulement les propriétés syntaxiques et rythmiques des énoncés, mais également les fonctions discursives en présence.

Il reste toutefois à expliquer le fait que la similitude des formes prosodiques de PARs de fonctions différentes, comme c'est le cas des PARs concessives et de celles qui présentent une "justification du dire", d'une part, et, d'autre part, des PARs introduisant un contre-argument et des "justifications du dit". Ceci devrait faire l'objet d'une analyse plus approfondie par le futur.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ASTESANO, C. *et alii* (1995) "Le projet PACOMUST, un corpus de parole continue multistyle: objectifs et choix méthodologiques", *Travaux de l'Institut de Phonétique d'Aix*, 16, pp. 11-38.
- AUHLIN, A. (1991) "*Parce que* et l'énonciation: une réponse à J. Moeschler", Genève (non publié).
- BAQUÉ, L. (1998) "Les marques phoniques de l'inscription des interactants dans le discours", *Actas del VI Congreso Nacional de la A.P.F.F.U.E.*, Santiago de Compostela, pp. 17-29.
- BERTRAND, R. et CASOLARI, Fl. (1996) "Approche prosodique et pragmatique des modulations", *Actes des XXIèmes Journées d'Études sur la Parole*, Avignon, GFCEP-SFA, pp. 179-182.
- DELATTRE, P. (1966) "Les dix intonations de base du français", *The French Review*, 40/1, pp. 10-14.
- DELOMIER, D. et MOREL, M.-A. (1986) "Caractéristiques intonatives et syntaxiques des incises", *DRLAV*, 34-35, pp. 141-160.
- FERRARI, A. (1992) "Encore à propos de *parce que*, à la lumière des structures linguistiques de la séquence causale", *Cahiers de Linguistique Française*, 13, pp.183-214.
- GROUPE λ-1 (1975) "*Car, parce que, puisque*", *Revue Romane*, 10, pp. 248-280.
- HAEGEMAN, L. (1991) "Parenthetical Adverbials: the Radical Orphanage Approach", in SHUJI CHIBA (eds.) *Aspects of Present Day English Linguistics*, Tokyo, Kaitakusha, pp. 235-254.

- HIRST, D.J. et ESPESSER, R. (1993) "Automatic modelling of fundamental frequency using a quadratic spline function", *Travaux de l'Institut de Phonétique d'Aix*, 15, pp. 71-85.
- LAURIN, C. (1989) *La parenthèse discursive, une rupture stratégique dans l'interaction verbale*, Mémoire de Maîtrise, Université de Montréal (non publié).
- MOESCHLER, J. (1989) *Modélisation du dialogue. Représentation de l'inférence argumentative*, Paris, Hermès.
- MOESCHLER, J. (1991) "Parce que, opérateur ou connecteur?", Genève (non publié).
- MOESCHLER, J. (1992) "Théorie pragmatique, acte de langage et conversation", *Cahiers de Linguistique Française*, 13, pp. 108-124.
- MOREL, M.A. et alii (1997) "Suprasegmental et énonciation en français oral spontané", *Actes du XVIème Congrès International des Linguistes*, Paris (publié sur CD-Rom).
- NEMNI, E.M. (1973) *Vers une définition syntaxique et phonologique de l'incise en franco-canadien et en français standard*, Thèse de doctorat, Université de Toronto, Toronto.
- ROSSI, M. et alii (1981) *L'intonation. De l'acoustique à la sémantique*, Paris, Klincksieck.
- VION, R. (1992) *La communication verbale. Analyse des interactions*, Paris, Hachette Université.
- WUNDERLI, P. (1987) *L'intonation des séquences extraposées en français*, Tübingen, Gunter Narr Verlag.

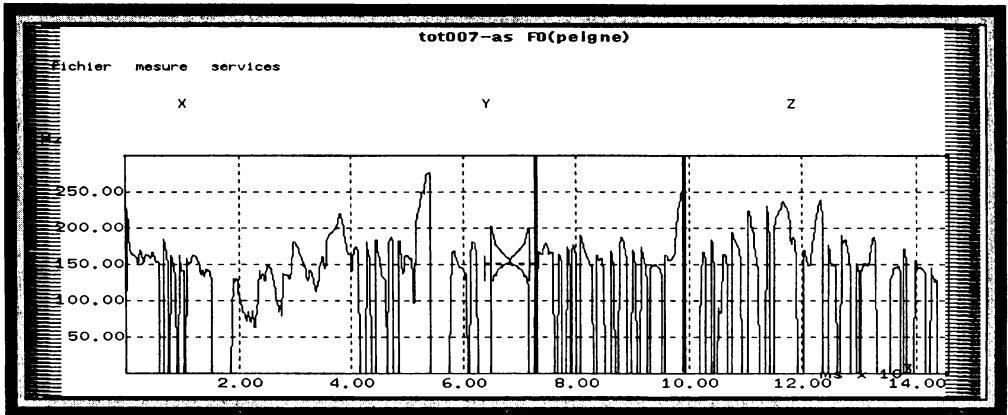


Figure 1: Courbe mélodique de l'énoncé "Vous aurez remarqué qu'un certain nombre de euh de gens et d'élus auraient souhaité un référendum, est-ce que finalement la Constitution n'est pas aussi claire que ça pour l'interdire! est-ce que ça n'aurait pas été le type même de sujet sur lequel les citoyens auraient pu se prononcer?" (Entre barres verticales, transcription et image, une parenthétique qui exprime une "justification du dire").

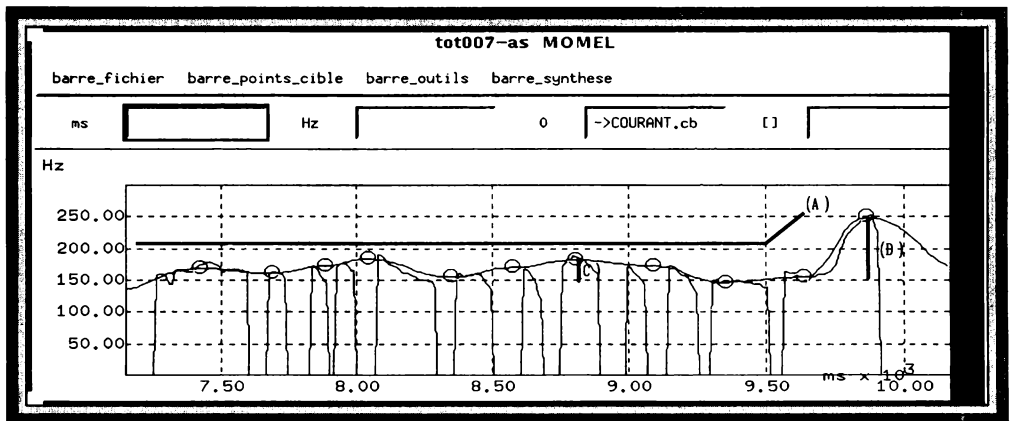


Figure 2: Agrandissement de la courbe mélodique modélisée de la parenthétique "finalement la Constitution n'est pas aussi claire que ça pour l'interdire" (Exemple de "justification du dire").

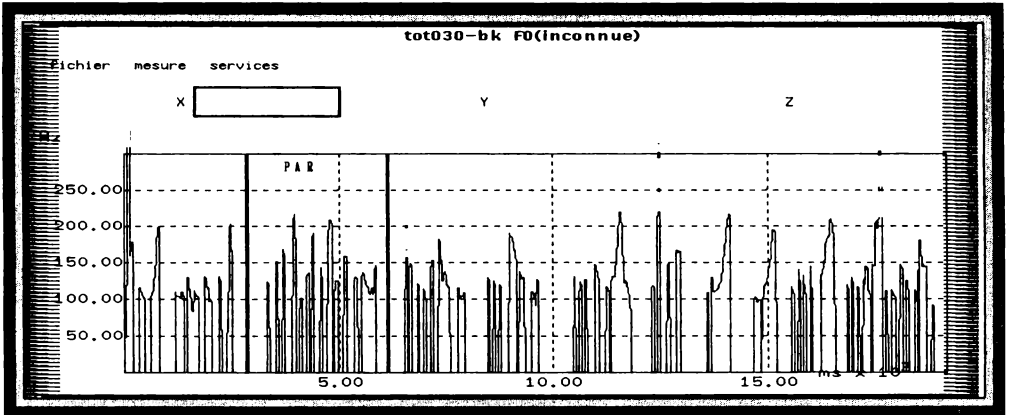


Figure 3: Courbe mélodique de l'énoncé "Et le reste, maintenant, c'est la détermination de chacun, lcar ça passera à travers chacun en France et en Europe! savoir si ce retour de l'histoire, si ce parfum des années 30, si cette espèce de remugle du fascisme est un leurre, une erreur, une faute olfactive ou quelque chose de réel contre laquelle il faudra bien se défendre." (Entre barres verticales (transcription et courbe), un exemple de "justification du dit").

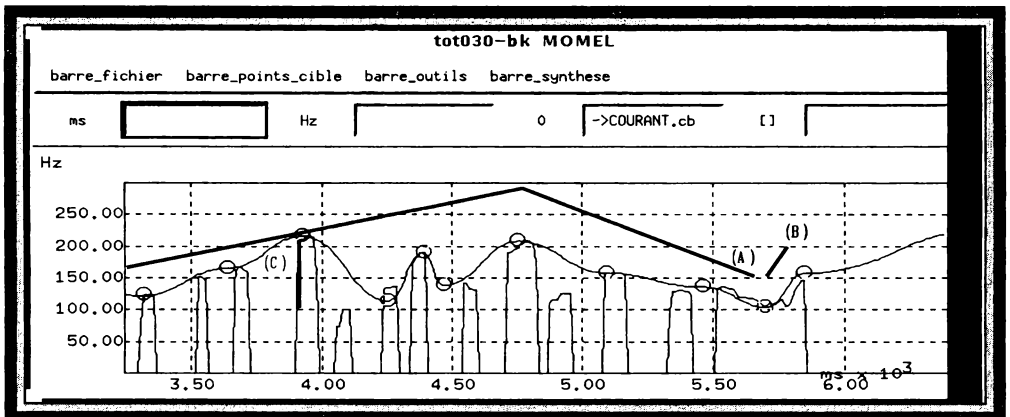


Figure 4: Agrandissement de la courbe mélodique modélisée de la parenthétique "car ça passera à travers chacun en France et en Europe" (exemple de "justification du dit").

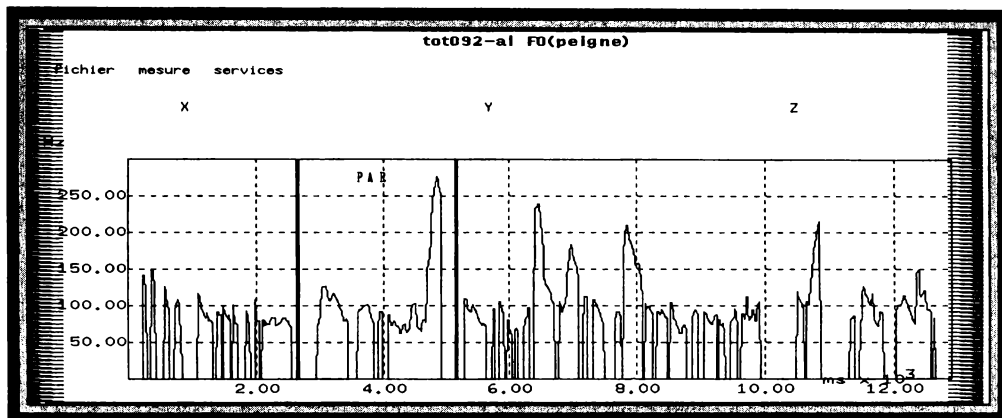


Figure 5: Courbe mélodique de l'énoncé "C'est pour ça que le système a été remplacé par une loi, d'ailleurs à l'initiative de Madame Aubry, **lqui donne assez satisfaction** dans laquelle une entreprise qui est obligée de recourir à des licenciements à caractère économique s'adresse au tribunal, éventuellement." (Entre barres verticales (transcription et image), un exemple de relative explicative à valeur concessive).

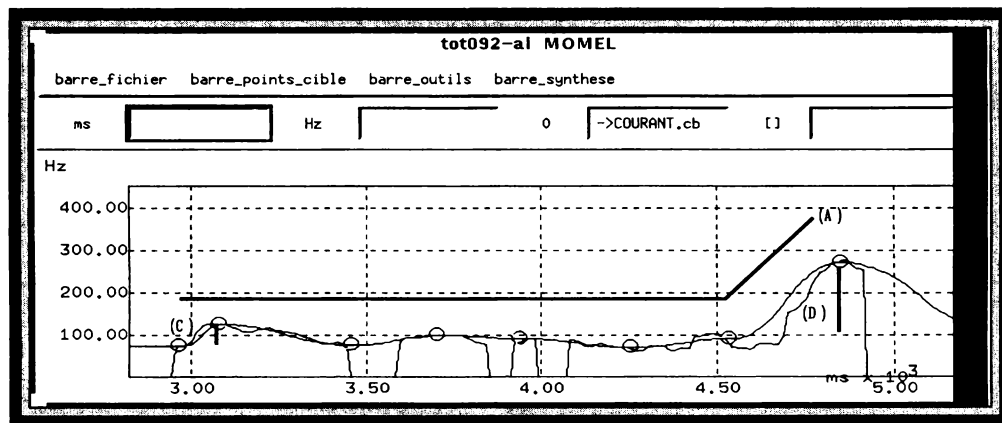


Figure 6: Agrandissement de la courbe mélodique modélisée de la parenthétique "qui donne assez satisfaction", exemple de relative à valeur concessive.

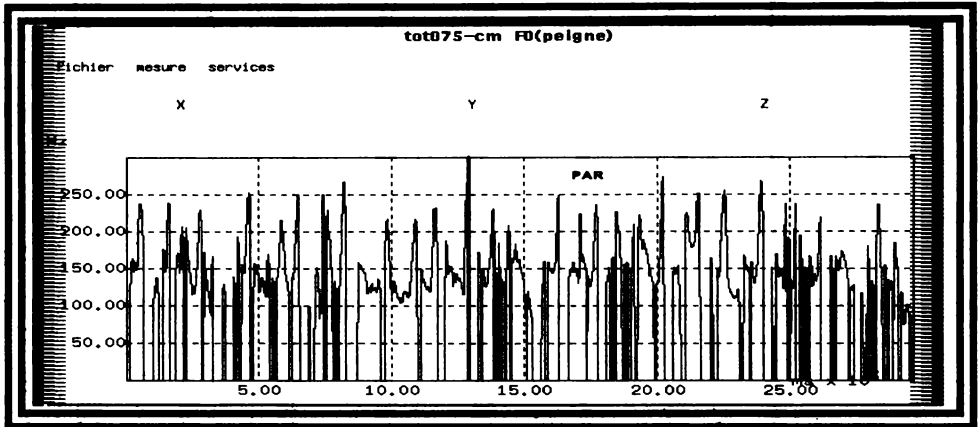


Figure 7: Courbe mélodique de l'énoncé "Air Inter est une compagnie qui a beaucoup de mal à passer d'un statut de monopole, où elle prospérait, à un statut de concurrence, elle perd 100 millions par an, et ce qui est en jeu, le but de ces grèves, c'est le maintien des salaires des commandants de bord / **qui sont les plus élevés du monde, qui sont plus élevés qu'à Air France**/ et dont le PDG commun à Air France et Air Inter demande simplement qu'il y ait un alignement sur les salaires d'Air France." (Entre barres verticales (transcription et image), un exemple de PAR introduisant un contre-argument).

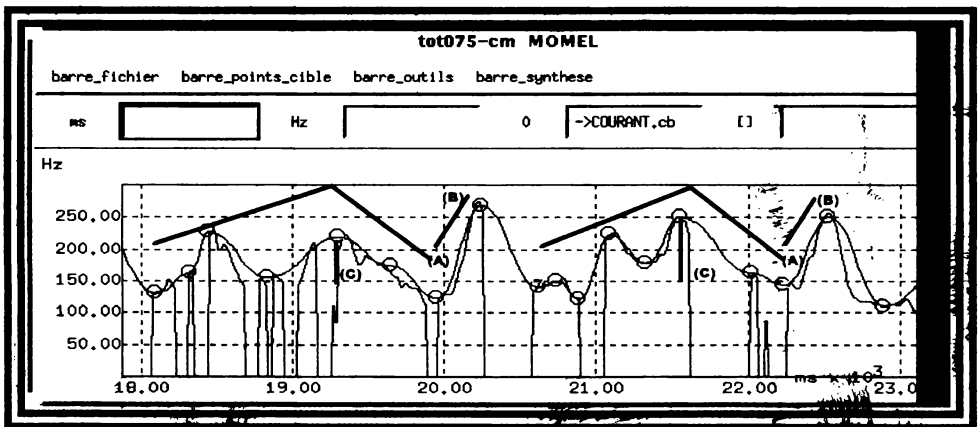


Figure 8: Agrandissement de la courbe mélodique modélisée de la parenthétique "qui sont les plus élevés du monde, qui sont plus élevés qu'à Air France" (exemple de contre-argument).